

GROUPE SCOLAIRE MARCEL ESTRADE



Bienvenue au groupe scolaire Marcel-Estrade de Naves pour cette nouvelle année scolaire 2026-2027 !

Nous vous souhaitons une **excellente rentrée**, placée sous le signe des **découvertes**, des **apprentissages**, des **progrès** et des **moments de partage**.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous retrouverons vos enfants et accueillerons les **nouveaux élèves** qui rejoignent notre école. Tout au long de cette année, leur **épanouissement**, leur **bien-être** et leur **réussite** constitueront le cœur de notre engagement. Nous savons pouvoir compter sur votre **confiance** et votre **collaboration** pour accompagner chaque enfant dans son **parcours scolaire**.

Le **groupe scolaire Marcel-Estrade** est une **école primaire** située au cœur du **bourg de Naves**, à proximité immédiate de la **mairie**, de la **médiathèque**, de l'**esplanade Joséphine Baker** et du **Bike Park**. Cet environnement, à la fois **dynamique** et **préservé**, offre un **cadre de vie** particulièrement **propice aux apprentissages**, à l'**ouverture culturelle** et aux **activités de plein air**.

L'école accueille environ **145 élèves**, de la **Très Petite Section (TPS)** au **CM2**, répartis au sein de **sept classes**. Toute l'**équipe éducative** met son **expertise** et son **engagement** au service de **chaque élève** afin de lui permettre de **progresser à son rythme**, de **développer pleinement ses compétences** et de **s'épanouir** dans un **climat scolaire serein, bienveillant, propice aux apprentissages** et favorable à la **réussite de chacun**.

Groupe scolaire Marcel Estrade

2, rue Gustave Vidalin 19460 Naves

Pendant le temps scolaire : ☎ 06/87/97/53/27

Pendant le temps péri scolaire : ☎ 05/55/26/68/09 cantine
05/55/26/04/43 garderie

Mail : ce.0195001h@ac-limoges.fr

BLOG: blogsenclasse.fr/19-naves-ecole-primaire-estrade



Le projet d'école s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- le développement de la **lecture**,
- l'apprentissage et la mise en œuvre de **différentes démarches en résolution de problèmes**, en tenant compte des **besoins spécifiques de chaque élève**.

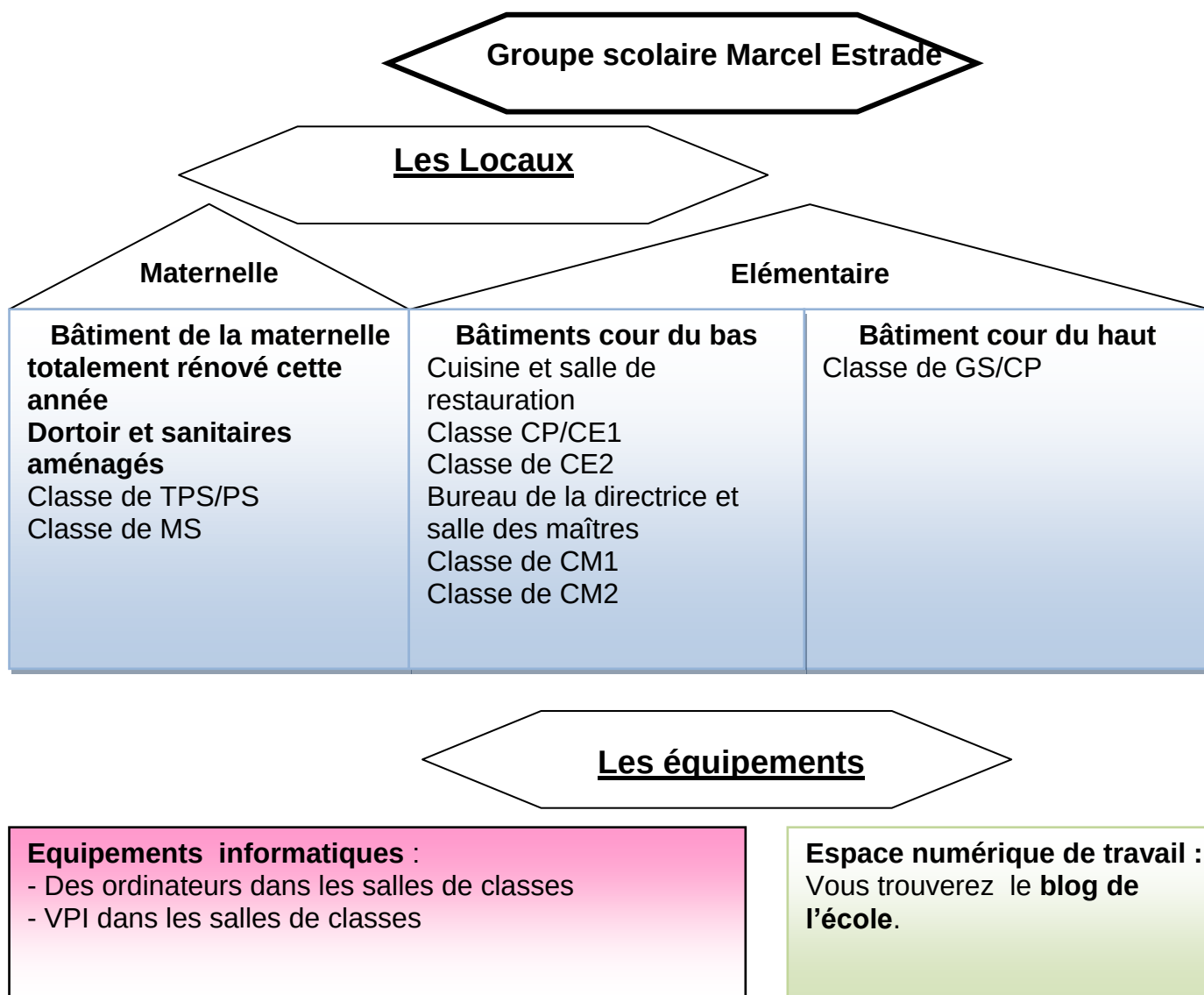
Il intègre également plusieurs parcours :

- un **parcours artistique et culturel**,
- un **parcours numérique**,
- un **parcours citoyen**.

Tout au long de l'année, plusieurs projets transversaux viendront enrichir ces axes, notamment autour de la **biodiversité et de la citoyenneté**.

Des **actions culturelles** seront menées en partenariat avec la **Médiathèque**, le **Théâtre de l'Empreinte**, le **cinéma** et les **Jeunesses Musicales de France (JMF)**...

Enfin, **tous les élèves participent à des rencontres sportives**, favorisant la cohésion, l'effort et le vivre-ensemble.



Les associations

Association des Parents d'Elèves APE

Président(e) : Madame Floch
apenaves19@gmail.com

Association sportive scolaire

Présidente : Madame Rosa
Trésorière : Madame Lafond



L'**Association des Parents d'Élèves (APE)** contribue activement à la vie de l'école en organisant, tout au long de l'année, des actions destinées à **collecter des fonds** pour soutenir les **projets pédagogiques** des différentes classes.

Pour mener à bien ces initiatives, plusieurs **manifestations** sont organisées et des **réunions régulières** permettent de préparer les événements et de répartir les tâches en fonction des disponibilités de chacun.

Votre participation est essentielle ! Plus les parents sont nombreux à s'investir, plus les actions menées sont riches et permettent de financer des projets variés, tout en faisant émerger de nouvelles idées au bénéfice des élèves.

L'APE accueille avec plaisir **toutes les bonnes volontés**. Que vous puissiez donner un peu de votre temps ou vous investir davantage, **chaque contribution est précieuse**.
N'hésitez pas à rejoindre l'APE et à participer à la vie de notre école !

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

Chaque **parent d'élève** est **électeur** et **éligible** : vous pouvez donc voter, mais également présenter votre candidature afin de représenter l'ensemble des familles au sein du **conseil d'école**.

Pour notre école, **14 représentants** sont à élire :

- **7 parents titulaires**
- **7 parents suppléants**

Les **élections** se dérouleront le **10 octobre 2026**. Afin de préparer ce scrutin, la **liste des candidats** devra être constituée dès la **mi-septembre**.

Vous souhaitez vous engager ? N'hésitez pas à venir me rencontrer dès que possible pour échanger sur le rôle de représentant des parents d'élèves et déposer votre candidature.

Pour toute question ou pour prendre contact avec les représentants élus, vous pouvez écrire à :

parentselevesnaves19@gmail.com

Groupe scolaire Marcel Estrade

Temps scolaire

Education Nationale

Inspecteur : M Sauvezie

Psychologue scolaire :
Mme Salamagne Plats

Titulaire remplaçante :
Mme Ternisien Lefebvre

Directrice :
Mme Rosa

Classe de TPS/PS
Enseignante : Mme Morrow
ATSEM : Mme Rousseau

Classe de MS
Enseignante : Mme Gauthier
ATSEM : Mme Chancy

Classe de GS/CP
Enseignante : Mme Lafond

Classe de CP/CE1
Enseignantes : Mmes Rosa
et Ternisien Lefebvre

Classe de CE2
Enseignante : Mme
Bigeargeas

Classe de CM1
Enseignantes : Mmes
Radziminski et Ternisien
Lefebvre

Classe de CM2
Enseignante : Mme Bordes

AESH :
Mme Giscos
Mme Hamzaoui
Mme Machado

Temps périscolaire

Mairie de Naves

Maire : M Longy
Adjoint chargé des affaires
scolaires : M Merckx

Restauration scolaire
Mme Arnoult

Repas échelonnés sur 2
services de 12H00 à 12H40 et
de 12H40 à 13H20

Transport scolaire

Il existe un service de transport
scolaire. Se renseigner auprès
du Conseil Général

Garderie

Responsable : M Merckx

Horaires :

- De 7H00 à 8H30 : Garderie
payante
- De 8H30 à 8H50 : Garderie
gratuite
- De 16H30 à 17H00 : Garderie
gratuite
- De 17H00 à 19H00 : Garderie
payante
- De 17H00 à 18H00 :
Possibilité aide aux devoirs
pour les élèves de l'élémentaire

Activités périscolaires

- De 7H30 à 18H30 : Garderie
municipale le mercredi
- De 7H30 à 19H00 : Centre de
loisirs ELA pendant les
vacances scolaires

Horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 16H30
L'accueil se fait 10 minutes avant le début de chaque demi-journée..

Entrées et sorties des élèves

- **Maternelle** :

Les enfants doivent être **accompagnés et récupérés soit au portail de la cour du haut, soit en bas des escaliers de la porte de service.**

Les élèves ne sont remis **qu'aux parents ou aux personnes autorisées** à venir les chercher.

- **Élémentaire** :

Les élèves entrent et sortent par le **portail multicolore de la cour du milieu.**

□ **Pour la sécurité de tous**, les portails de l'école sont **fermés à clé pendant les horaires de classe.**

Si vous devez venir chercher votre enfant en cours de journée, **merci de vous présenter au portail de la cour du milieu et de sonner au visiophone ou éventuellement à la porte de service de la maternelle en haut des escaliers pour les élèves de la maternelle.**

Absences :

Toute absence doit être **signalée le matin même** : par téléphone ou de préférence par mail à l'école. Ensuite, elle doit être **justifiée par un écrit de la famille**, précisant le motif, **dans un délai de 48 heures**, à l'attention de la directrice.

Les absences sont **consignées chaque demi-journée** dans un registre spécifique tenu par chaque enseignant.

□ **Absences exceptionnelles** : Elles doivent faire l'objet d'une **demande écrite et motivée**, adressée **plusieurs semaines à l'avance** à **Monsieur l'IE**n de la circonscription de **Tulle Dordogne**.

Retards :

Le **respect des horaires** est essentiel au bon fonctionnement de l'école.

Tout retard doit être **justifié par téléphone ou par mail**, conformément au **règlement intérieur** et au **Code de l'Éducation**.

□ Tout retard ne pourra être qu'exceptionnel, et en cas de retards répétés, un **rappel au règlement** sera effectué auprès des familles concernées.

La **ponctualité** fait partie intégrante des règles de vie à l'école. Elle est aussi une **valeur essentielle de la vie en société**, et une **exigence éducative** que nous souhaitons transmettre aux élèves.

"Chaque retard perturbe non seulement l'apprentissage de l'élève concerné, mais aussi celui du groupe classe tout entier."

Vie scolaire

- **Activités sportives**

Les activités physiques et sportives font partie des **enseignements obligatoires** de l'école. Seules les **dispenses médicales dûment justifiées** seront acceptées.

Concernant la **natation** :

Les enfants ne participant pas à la séance resteront à l'école, **pris en charge temporairement par un autre enseignant.**

- **Présence dans l'établissement**

Dès lors qu'un enfant est **entré dans les locaux de l'école**, il ne peut plus en sortir durant le temps scolaire.

Il est alors placé **sous la responsabilité des enseignants et du personnel municipal.**

Sécurité – Plan Vigipirate

Le **Plan Vigipirate** est **toujours en vigueur** dans les écoles. Le ministère de l'Éducation nationale invite **tous les acteurs de la communauté scolaire** : personnels, parents, élèves... à **prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité** mises en place, afin de garantir un environnement sûr pour tous.

Dans ce cadre, nous vous demandons de :

- **Éviter les regroupements** aux abords de l'école,
- **Ne pas entrer dans l'enceinte de l'école**, et **encore moins dans les salles de classe**, sauf en cas de **motif légitime** ou d'invitation par l'équipe éducative,
- **Respecter strictement les horaires** d'entrée et de sortie.

☐ Les portails de l'école resteront **fermés pendant le temps scolaire** pour assurer la sécurité des enfants et du personnel.

Je vous remercie pour votre vigilance et votre coopération.

Informations pratiques

Je suis Isabelle **Rosa** et je suis la **directrice de l'école**.

Cette année, je serai **déléguée à la direction les lundis** ainsi que **le mardi toutes les trois semaines environ**.

☐ Ces journées sont les **plus propices pour prendre rendez-vous**, mais je reste naturellement **disponible à d'autres moments** si nécessaire. N'hésitez pas à venir me rencontrer !

☐ **Toute l'équipe enseignante est disponible et à votre écoute.**

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions ou besoins particuliers ; nous sommes là pour accompagner au mieux votre enfant.

☐ Vous trouverez dans le **cahier de liaison** plusieurs documents à :

- compléter dès maintenant,
- ou remplir ponctuellement tout au long de l'année.

Ce cahier contient des **informations pratiques** et des éléments sur la **scolarité de votre enfant**. C'est un **outil essentiel de communication** entre vous, parents, et nous, enseignants, pour entretenir une **relation de confiance et de partenariat**.

La Directrice

